L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN 31 JANVIER 1873. 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 31 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Eugène Tournié, au Bonded Warehouse des importateurs, MM. Maignan & Laborde, rue Bienville—Vin rouge, sardines, etc.

Par Louis Stern & Bros., dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue Chartres—Vente importante, à crédit et sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

Par Placide J. Spear, rues des Champs-Elysées, entre Clapp et Amour—Meubles.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—Lingerie, articles de fantaisie, coutellerie fine, selles et brides McClelland.

ATTENTION!

Ventes à 10 1/2 heures, au Bonded Warehouse des importateurs, Maignan & Laborde, Sardines et Vins en panier, pour compte de qui il appartiendra, par Eugène Tournié.

Prix de l'abonnement à l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25
Prix du numéro	5 cents.

AVIS.

L'*Abeille* ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner *à la semaine* avec les orteurs de l'*Abeille*.

SPECTACLES.

Vendredi soir, 31 Janvier 1873.

OPÉRA—Concert Rubinstein.
ACADEMIE—Lucifer, or the Knight of the Nalads
VARIÉTÉS—King Charles Henry VIII.
ST. CHARLES—The Sertons Family.
MUSÉE D'ANATOMIE.—90 rue St Charles.

La Législature.

Le moment est proche où la décision que rendra le Sénat, sur le rapport de son comité, pour l'admission de M. McMillen ou de M. Ray, fixera le sort de nos deux législatures rivales. Si M. McMillan est admis, comme nous aimons à le penser, la pseudo-législature du Mechanic's Institute se dissoudra, sans doute, immédiatement. Ceux des sénateurs et des représentants qui ont siégé jusqu'ici dans cette réunion, et qui ont eu titre à faire partie de la législature légale, s'empresseront de se réunir à l'assemblée de la rue du Camp, afin de toucher de ce côté des émoluments qui leur ont fait défaut jusqu'ici. Leur introduction modifiera la composition de la législature: et il arrivera que les membres républicains qui rentreront ainsi au bercail, se trouvant en minorité, n'auront d'autre parti à prendre que de se rallier à l'un ou à l'autre des partis qui se trouvent déjà représentés dans l'assemblée.

Ces partis sont ceux qui ont formé la fusion dans l'élection du novembre. Il y a les réformistes, les démocrates et les libéraux. Parmi les démocrates les uns se rattachent aux réformistes par leurs tendances, les autres aux libéraux par leurs engagements ou leurs visées personnelles. Les libéraux se composent d'anciens démocrates et d'anciens républicains.

Si les républicains du Mechanic's Institute, qui ont droit de siéger, se réunissaient dès à présent à la Législature assemblée rue du Camp, il serait douteux que M. Warmoth prêtât foi au sénateur des Etats-Unis, car, unis à ceux qui ne veulent pas de l'ex-gouverneur, ils donneraient l'ubiquité à l'opposition. Mais cette réunion immédiate n'est pas à présumer. Nous nous sommes indiscrement, d'ailleurs, de cette élection.

Ce qui nous importe, c'est la question des réformes. Il y a, dans les deux Chambres, un noyau important de démocrates et de réformistes, sincèrement dévoués à la cause des réformes: mais ils auront à combattre, sur plus d'une question, les vues intéressées de certains démocrates et de la plupart des libéraux, et ils auront à lutter contre les influences qui, ne se sont déjà fait que trop sentir dans l'entourage du gouverneur McEnery. Il leur faut donc songer, dès à présent, à se créer un appui parmi les membres qui devront venir grossir les rangs de la Législature, parmi les républicains siégeant au Mechanic's Institute.

Nous croyons donc que les partisans sincères des réformes feraient bien, non-seulement de préparer, à l'avance, les bills qu'ils auront à présenter pour corriger les abus dans l'administration des affaires de l'Etat et de la ville, et pour alléger le fardeau des taxes, mais encore de s'occuper des moyens d'assurer le succès de ces mesures. Qu'ils se comptent donc, et, s'ils se trouvent trop peu nombreux, qu'ils cherchent à recruter des alliés pour s'assurer une majorité en faveur des réformes les plus importantes. Il ne faut pas qu'ils soient pris au dépourvu le jour où une décision favorable du Congrès permettra à l'Assemblée d'entrer efficacement dans l'exercice de ses fonctions législatives.

Peut-être, le moment serait-il opportun, pour inviter les membres élus qui siégent au Mechanic's Institute à abandonner la Pseudo-Législature et à venir se joindre à la véritable. S'il a parmi ceux-ci des hommes intelligents, ils doivent comprendre qu'ils auraient tout à gagner à ne pas attendre que le Congrès ait condamné le pseudo-gouvernement de Pinchback et de Kellogg, pour venir prendre leurs aises dans la véritable Assemblée. Les républicains qui ont été réellement élus se compromettent en restant plus longtemps dans une réunion qui n'a aucun caractère légal. Leur propre intérêt, comme l'intérêt de l'Etat, leur commande d'en finir au plus vite avec l'impasse gouvernementale dans laquelle nous sommes.

AVIS MÉDICAL IMPORTANT.—Sous ce titre, nous publions une annonce du docteur E. de F. Curtis, auteur de l'ouvrage intitulé "Manhood" (virilité). Ce médecin a acquis, par vingt années de pratique, une expérience toute spéciale dans le traitement des maladies nerveuses causées par l'épuisement, les abus et autres affections. Appelé à la Nouvelle-Orléans pour un cas important, il se propose d'y rester un mois, et il offre ses services professionnels aux clients qui ont déjà correspondu avec lui et aux personnes affligées de maladies du genre aux indiqué. On peut le consulter à son cabinet, rue des Remparts No 9, tous les jours de la semaine, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi et de six à neuf heures du soir; et le dimanche, de onze à deux heures. Nous renvoyons à son annonce pour plus amples explications.

AGENCE A NEW YORK.—Nous appelons l'attention sur l'annonce de M. Fred. Wm. Luttgen, 122 Church Street, New York, qui sollicite des consignations et offre ses services pour l'achat de tapis, laine, marchandises sèches, &c, &c. M. Luttgen réfère ceux qui seraient désireux d'entrer en affaires avec lui, à M. Charles Espenan et M. G. P. Blanchard, de notre ville.

CHARBON.—On peut avoir en s'adressant rue Delord 286, près de la rue des Remparts, au prix de $1 10 le baril, un des meilleurs charbons flambants qu'on puisse trouver dans la ville. Danner & Toomer en ont à vendre en détail une consignation de 300 tonneaux. Ils le font délivrer dans tous les quartiers sans frais pour l'acheteur.

POMMES DE TERRE POUR SEMENCE.—M. Jos. Keller, rue Poydras 38 et 40, a un fort bel approvisionnement de pommes de terre, bonnes pour les plantations. Il a, entre, autres les fameuses *Pink Eyes* qui sont si recherchées au Sud par les planteurs. Avec les "Pink Eyes" la récolte est assurée.

Revue des Journaux.

L'avenir de la Nouvelle-Orléans paraît au *Picayune* devoir nous encourager dans nos troubles présents. Après avoir résumé tous les avantages géographiques de notre ville et ceux que nous tirerons du chemin de fer du Pacifique, notre confrère conclut que la condition essentielle qui fait défaut pour la prospérité de la Nlle-Orléans et de la Louisiane, c'est un bon gouvernement.

Le *Picayune* a été informé que tous les dossiers relatifs à l'élection, qui se trouvaient au greffe de la cour du juge Durell et au greffe de la cour suprême de l'Etat et aux greffes des cours d'Etat, ont dû être envoyés à Washington. Le comité du sénat paraît vouloir tout connaître.

Le *Times* considère les nouvelles de Washington comme favorables. La démonstration de illégalité du gouvernement des baïonnettes lui paraît faite et il croit que cette assemblée devra bientôt se disperser.

Ce journal félicite le pays de l'abolition de la franchise postale des membres du congrès.

Le *Times* met la communauté en garde contre les colporteurs de mauvais bruits qui représentent tout en noir et cherchent à jeter le découragement dans les esprits. C'est une engeance détestable qu'il faut éviter en forcer au silence.

Le *Times* pense que la reconnaissance des Cubains comme belligérants par les Etats-Unis eût été le signal de la fin de l'occupation espagnole. C'est une assertion gratuite. Les Etats confédérés ont été reconnus comme belligérants par la France, l'Angleterre et l'Espagne. A quoi cela leur a-t-il servi?

Le *Republican* cherche à démontrer combien peu un politicien se soucie du commerce. "La perte ou le gain du commerce est de peu d'importance en comparaison avec le succès d'un mouvement de parti. Pour vaincre un adversaire politicien sacrifiera même les intérêts de ses amis." Tout cela est très vrai et nous venons d'en avoir un exemple frappant dans la conduite de M. Kellogg qui, pour satisfaire ses aspirations personnelles, a paralysé toutes les affaires, occasionné des faillites et amené la ruine à nos portes. Mais ce n'est pas l'exemple de M. Kellogg qui a inspiré les réflexions du *Republican*, c'est l'opposition du *Picayune* et peut-être celle de l'*Abeille* aux projets d'acquisition de Cuba.

L'exemple est mal choisi, car ce n'est pas sur un intérêt de parti que l'opposition du *Picayune* et la nôtre est fondée, car il n'y en a aucun. Pour notre part, nous trouvons très illogique que l'administration fédérale appartenant à un parti qui a protesté si vivement contre la reconnaissance des confédérés comme belligérants par les puissances européennes, veuille reconnaître comme belligérants les Cubains qui n'ont ni gouvernement, ni capitale, ni armée régulière. Nous trouvons également, qu'on est mal venu à invoquer comme prétexte d'intervention l'abolition de l'esclavage, quand Espagnols et Cubains s'occupent de la préparer. Enfin, c'est précisément au point de vue des intérêts de la Louisiane que l'annexion de Cuba et de Saint-Domingue nous inspire des craintes sérieuses. Les raisons données par le *Republican* sont loin de nous convaincre des avantages de l'annexion. L'annexion pour nous c'est la bouterelle à l'encre.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Demain samedi, la matinée commencera à onze heures, à cause du concert Rubinstein qui doit être donné à deux heures. Le spectacle se composera de *Marie-Jeanne ou la Femme du Peuple*, grand drame en 5 actes.

Le soir le programme comprendra: *Les Diables Roses*, vaudeville en 5 actes, et *Les Ouvriers*, drame en un acte.

Les portes seront ouvertes, pour la matinée, à dix heures et demie.

JOURNAUX ILLUSTÉS.—La librairie Hébert & Cie a reçu les numéros du 11 janvier de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

☞ Pourquoi languir, gémir et souffrir sous l'oppression d'affreux rhumes, de déchirantes catarrhes qui, négligés, mènent droit à la phthisie, lorsque vous pouvez vous soulager et vous guérir en prenant l'excellent BAUME AUX NAVETS INDIENS de LAPLACE. Prix du flacon, $1. A vendre dans les principales pharmacies.

☞ Le vrai mérite ne gagne pas tout d'un coup la faveur publique, il se fait apprécier à mesure qu'on apprend à le connaître. C'est le cas pour les HOME STOMACH BITTERS, qui, offerts depuis peu à la consommation, commencent déjà à attirer sérieusement l'attention, et qui seront de plus en plus appréciés.

LE MOUVEMENT CARLISTE EN ESPAGNE.

On lit dans le *Drapeau français* de Perpignan:

"La *Presse* dit que l'état moral et matériel de la Navarre, de l'Aragon et de la Catalogne est excessivement imposant; que, bien que le gouvernement annonce toujours dans la *Gaceta*, que " dans le reste de la Péninsule, il n'y a rien de nouveau, " l'on tient pour certain que les télégrammes reçus par le ministère prouvent qu'il *y a du nouveau*. Le *Diario espanol* ajoute: " Il paraît que le gouvernement a reçu de mauvaises nouvelles de l'état des provinces Vascas et Navarre touchant les carlistes.

" ..... Les nouvelles d'aujourd'hui concernant les factions ne sont pas favorables. De la Catalogne, il circule des bruits toujours plus graves. *La Igualdad* dit à son tour: " La situation de la Navarre et du Maestrazgo est de plus en plus grave, et les volontaires refusent d'être mobilisés si ce n'est dans le rayon de deux lieues.

" Une colonne amadéiste a été battue aux environs de Pampelune. L'un autre près de Durango où elle a essuyé de fortes pertes; mais les carlistes eurent leur brave Timothée Mayduran blessé et pris dans cette affaire où il avait été séjourner pour panser sa blessure; il a été conduit à Bilbao.

" On a d'excellentes nouvelles du Maestrazgo: D. Pascual Cucala avec ses forces et celles de Barrero a défait complètement au pays de Cati et près d'Albocacer, deux compagnies de l'Iitanen commandées par Moriano.

" On assure que, dans cette bataille, sont restés morts sur le champ de bataille 27 amadéistes, qu'on leur a fait 40 prisonniers, et que le reste, dans sa fuite précipitée, jeta les armes.

" Le commandant put s'échapper, mais blessé assez grièvement. Les carlistes ont eu quelques bonnes bors de combat, parmi lesquels deux ont reçu de graves blessures.

" Une nouvelle bande s'est levée, aux environs de Tortosa; elle compte 130 hommes parfaitement armés et équipés.

" Tout ce que l'on écrit de Gérone confirme que le *Somatén* se lève contre le gouvernement constitué, et dans quelques populations il n'est resté que les femmes et les enfants. Dans La Sellera, Cabrianetti paraît, dit-on, bloqué par les forces de Savalls, faute de munitions et dans une situation épuisée. Les soulèvements que s'opéraient donnaient déjà quelques mille hommes, et l'on porte à 5,000 ceux qui se trouvent réunis seulement à Ridaura.

" Le Valle de Ribas était complètement consterné et terrorisé par une bande de malfaiteurs qui commettaient toutes sortes de désastres; l'on en était au point de ne pouvoir sortir des maisons. Savalls a eu l'heureuse idée d'aller les secourir en envoyant une dernière compagnie dans ces lieux qui a entrepris une active persécution contre les bandits. Après trois jours de séjour dans le Valle, un des malfaiteurs était tombé en son pouvoir, et fusillé.

" Il restait toutefois un autre chef de la bande qui inspirait de fortes craintes aux habitants du lieu; mais, depuis peu, il a été arrêté à Nava et fusillé deux heures après. Ainsi le pays a été rendu à la tranquillité grâce à la vigilance du digne et valeureux Savalls.

" Le *Tiempo* dit que les démarches faites jusqu'à présent auprès des carlistes de la Catalogne pour traiter d'une prompte pacification sont restées inutiles et ne donnent point d'espoir d'un bon résultat, les carlistes n'ayant reposé toutes les propositions. Adieu donc le beau rêve de Gamindo."

L'*Evénement* annonce que dans le courant du mois de mars de l'année prochaine, un concours de tir à la carabine doit avoir lieu à Vincennes. Toutes les sociétés de France y seront convoquées, ainsi que les diverses sociétés de Suisse, d'Angleterre, de Belgique, de Hollande et de Russie.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La Cour Suprême de l'Etat a statué hier, comme chacun s'y attendait, en faveur de M. Morgan, élu du pseudo-gouverneur Pinchback; et elle a déclaré que le juge Kennard occupait illégalement le siége laissé vacant par la démission du juge Howe.—Le juge président Ludeling et les deux juges-assistants Taliaferro et Howell n'ont fait là que confirmer leur première décision relative aux deux bureaux de retours.—La nomination de M. Kennard n'a été jugée par eux que sous le point de vue politique, et c'est à peine s'ils consentent à fournir un semblant de légalité à leur arrêt inique. L'essentiel pour eux est que M. Morgan soit un républicain et qu'il ait été nommé par Pinchback. Cette raison leur suffit et ils ne s'arrêtent pas un moment à la question de droit et d'équité.

Le jugement rendu par ces trois juges, qui constituent une majorité dans la Cour Suprême de notre Etat, est remarquable par son obscurité. En examinant avec soin tout ce fatras et ce barbouillage, on voit que messieurs Ludeling, Taliaferro et Howell ont cherché à s'appuyer sur une loi quelconque; mais que n'ayant pu en trouver aucune, ils ont dû forcément se réfugier dans les lieux communs, généralement usités par les avocats qui défendent une mauvaise cause. Le juge Wyley qui n'est pas mu par les mêmes motifs que ses collègues, a présenté un rapport de minorité, dans lequel il a fort habilement exposé la position respective de M. Morgan et du juge Kennard, et réfuté, la loi à la main, tous les arguments laborieusement amoncelés par messieurs Ludeling, Taliaferro et Howell.

Il s'est appuyé sur la loi et sur la logique que faits accomplis.

Le juge Kennard a été nommé avant que le gouverneur Warmoth ait été mis en accusation.—Sa nomination est donc valide; et M. Pinchback, en admettant qu'il ait jamais été gouverneur par intérim, n'était nullement autorisé à donner une commission à M. Morgan, quand le siége qui avait été occupé par le juge Howe n'était déjà plus vacant, à l'époque de son avènement au pouvoir.

Ces raisons sont concluantes à notre avis.

MM. Ludeling, Taliaferro et Howell n'ont songé, pour leur part, qu'à une seule chose: favoriser le parti de Kellogg à tout prix.

L'exemple du juge Durell a corrompu bien des cœurs!

La Nouvelle-Orléans a ressenti profondément la perte d'un homme aussi sincèrement honorable que M. Hugh McCloskey, dont la vie a été celle d'un citoyen éclairé et libéral et d'un patriote fervent; et dont la mort sera regrettée par tous ceux qui ont appris à le connaître et à l'estimer.

L'Assemblée générale, pour rendre honneur à la mémoire de celui qui avait si vaillamment combattu pour les droits du peuple, a adopté hier, à l'unanimité, une résolution pour engager le Corps législatif à escorter processionnellement les restes mortels du défunt à sa dernière demeure.

Le comité de deux cents citoyens, présidé par M. Adams, s'est fait aussi un devoir de suivre cet exemple, et le clergé catholique s'est associé également à cette manifestation de deuil. A trois heures de l'après-midi, une foule immense se pressait rue St-Charles, devant la maison mortuaire, et chacun témoignait publiquement de sa sympathie pour le défunt. On remarquait au premier rang une députation de tous les ateliers de la ville, si généreusement subventionnés par M. McCloskey, et plusieurs sociétés de bienfaisance composées principalement d'Irlandais.

Vers trois heures et demie, le convoi s'est mis en marche, et rendu qu'il défilait, toutes les têtes se découvraient.

Le gouverneur McEnery, le lieutenant-gouverneur Penn, l'orateur de la Chambre, M. Moncure, et le maire Wutz figuraient parmi les premiers porteurs du poêle, au milieu d'un grand nombre de citoyens les plus marquants de la Nouvelle-Orléans. Soixante-quinze voitures suivaient à la file et plus de cinq mille personnes venaient ensuite.

Ce cortége est un des plus imposants que nous ayons vus à la Nouvelle-Orléans depuis l'enterrement du gouverneur Allen, pendant la guerre.

Le révérend père Murphy, de l'ordre des Jésuites, a prononcé l'oraison funèbre et a exposé en quelques mots, avec beaucoup de chaleur, les qualités les plus marquantes du loyal citoyen au cœur dévoué et généreux, dont nous déplorons tous la fin si inattendue.

La foule s'est dispersée alors, vivement impressionnée par le spectacle si touchant auquel elle avait assisté.

Un incendie désastreux a éclaté, hier soir, vers huit heures, dans le Premier District, et, jusqu'à deux heures ce matin, les pompiers ne s'en était pas encore rendus maîtres, malgré tous leurs efforts.

Une foule considérable s'est portée aussitôt sur le lieu du sinistre et l'excitation était intense.

Au milieu de la confusion générale, il nous a été très difficile de nous procurer des renseignements corrects.

Voici les détails que nous avons pu recueillir:

Le feu a commencé dans le premier étage d'une maison sise rue Tchoupitoulas, entre les rues Julie et St-Joseph, habitée par M. McDoyle, et de là les flammes ont gagné rapidement la raffinerie de MM. Thompson & Co., située immédiatement derrière, et faisant face à la rue Commerce.

Dans moins d'une heure, l'immense édifice n'était plus qu'un amas de débris, et les flammes s'élançaient dans toutes les directions.

Le bruit des murailles qui s'écroulaient était assourdissant, une fumée épaisse s'échappait par bouffées de la bâtisse en ruines, obscurcissait l'air, et l'horizon était empourpré du reflet de l'incendie.

Ses pertes sont effrayantes et sont évaluées à près d'un million.

Il y avait dans le bâtisse une quantité considérable de bonsoirin de sucre et de barils de mélasse.—On a réussi à en sauver un grand nombre, mais il est impossible d'estimer combien ont été détruits.

Le montant des assurances est inconnu, mais il est certain que plusieurs compagnies d'assurance subiront de fortes pertes.

La manufacture d'huile de McGinney, située dans le même carré, au coin de la rue St-Joseph, a été sérieusement menacée pendant quelques instants, mais tout porte à croire qu'elle sera épargnée.

Un incendie s'est déclaré hier après midi vers deux heures, dans la maison située au coin des rues Calliope et St-Charles, occupée par le Club de la Réforme, du Second Ward.

Le caporal Hammesley, de la police métropolitaine, s'en est aperçu à temps et a réussi à éteindre le feu avec l'aide de deux autres policiers.

On rapporte qu'un incendiaire a passé par là.

Dans l'affaire de John Bennett, accusé de meurtre sur la personne de Charles McCormick, le jury s'est rendu un verdict déclarant que Bennett était coupable, mais non passible de la peine de mort.

Dans une querelle de ménage, survenue mercredi soir, vers neuf heures, au coin des rues Freret et Sixième, entre un nègre de nom de Nelson et sa tendre épouse, répondant au nom de Clara, Washington Wady, un mauricaud des plus pacifiques, ayant voulu prêcher la concorde et l'oubli des injures aux époux Nelson, a été assommé par le couple et laissé pour mort sur le carreau.

Il a été transporté à sa résidence dans un état d'insensibilité complète, et on craint que sa vie ne soit en danger.

Les Nelson, mari et femme, ont été arrêtés.

La morale de cette histoire est: que dans les querelles de famille, il faut bien se garder de mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce.

Les glorieux "Enfants du Soleil" stimulés par l'exemple des "Chevaliers de Momus" et des "Révélateurs de la Deuxième Nuit" ont voulu à leur tour avoir une grande mascarade, hier soir, afin de prouver victorieusement aux barbares de l'Amérique, que la Chine est, par excellence, le pays de la civilisation et de la lumière.

Nous avons donc eu le plaisir de les voir défiler en grande pompe, rue de Chartres, vers huit heures du soir, et nous avons constaté avec bonheur qu'en passant devant les bureaux de l'*Abeille*, ils avaient poussé à plusieurs reprises le cri de *kokoyaison*; ce qui veut dire dans la langue harmonieuse des dignes sujets du Grand Mogol: "Compliments et souhaits de prospérité!"

Nous nous sommes empressé aussitôt d'aller remercier notre ami *La Fonk* de l'honneur que nous faisaient ses compatriotes, et nous lui avons demandé quel était l'objet de cette manifestation.

Notre savant ami nous a appris alors que dans l'Empire du Milieu, il y a, chaque année, un jour de fête où le premier de l'an, perçeque cette date mémorable n'arrivant qu'une fois tous les douze mois, il fallait faire durer le plaisir, et ce n'était pas trop de trois fois vingt-quatre heures par la célébrer avec toute la solennité voulue.

Le troisième jour de l'année nouvelle est donc le plus important de tous.

Ce jour est précédé aussi à cause de la délivrance de *Maung-Foo-Tsen*,—prononcez toujours Confucius,—il y a 2424 ans, de la gueule enflammée du dragon Li, par une bande de Chinois masqués, qui ont effrayé l'horrible bête par leurs cris et qui l'ont mis en fuite.

Les braves citoyens du pays du patchouli et des jours de porcelaine, ont donc paradé dans les rues, hier soir et tirés des fusées en signe de réjouissance.

Nous leur présentons encore une fois nos souhaits de bonne année.—*Hichoang!*—traduisez: "Dieu les bénisse!"

Législature de la Louisiane.

Séance du 30 janvier 1873.

SÉNAT.

Le Sénat se réunit sous la présidence de l'hon. D. B. Penn, lieutenant-gouverneur et président du Sénat.

19 sénateurs répondent à l'appel.

Les sénateurs se rendent au corps dans la Chambre des Représentants.

On procède au vote pour le sénateur et aucun candidat n'ayant eu la majorité requise, le président déclare qu'il n'y a pas d'élection.

Les sénateurs retournent à leur salle.

19 sénateurs répondent à l'appel nominal.

M. Booth présente la résolution qui suit:

Résolu, que le Sénat apprend avec un profond chagrin la mort de M. Hugh McCloskey, ex-juge de la Cour d'Orléans, honnorable et intègre, qui a contracté la maladie qui l'a emporté, dans son dernier voyage à Washington, voyage entrepris dans le but d'assister aux délibérations de notre Etat, et qu'il offre ses condoléances sincères à la veuve désolée du défunt et à sa famille, pour la perte irréparable qu'elles viennent de faire d'un homme et d'un patriote.

Résolu de plus, que le secrétaire du Sénat soit chargé de faire imprimer ces résolutions pour les envoyer à la famille du défunt.

M. Booth fait quelques remarques sur l'honneur, l'intégrité et les capacités de M. McCloskey et recommande l'adoption de la résolution.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Sénat se retire ensuite en séance exécutive.

La séance terminée, sur motion de M. White, de Plaquemines, le Sénat s'ajourne à demain à midi.

CHAMBRE.

La Chambre se réunit à midi et demi.

Un congé de dix jours est accordé à M. McDowell.

M. Finney, propose d'ajourner immédiatement après l'élection, du Sénateur au Congrès. A cause de la douloureuse perte que vient de subir la communauté dans la personne de M. Hugh McCloskey, l'un des plus généreux fils adoptifs de la Louisiane et l'un de ceux qui se sont le plus identifiés avec les intérêts du pays, le Sénat suit en corps dans la salle de la Chambre.

La candidature de M. Muse est retirée et ce vote donne le résultat suivant:

Warmoth 25, Jimmy Wilkinson 13, et McConnell 11.—Pas d'élection, et le Sénat se retire dans sa salle.

M. Finny présente la résolution suivante:

Attendu, que les membres de la Chambre ont appris la mort de M. Hugh McCloskey, un citoyen universellement aimé et un ancien membre de l'Assemblée générale de l'Etat; qu'il soit en conséquence—

Résolu, que nous regrettons sincèrement la perte et que nous prions sa famille, plongée dans la douleur et dans l'affliction par cet triste événement, de vouloir bien agréer l'expression de notre profonde sympathie.

Résolu, que les deux chambres lui rendront un dernier témoignage de respect, en assistant en corps à ses funérailles.

M. McCaleb approuve la résolution et reconnaît en la mort de M. McCloskey, la perte d'un citoyen pur. M. McCloskey, dit-il, a toujours dénoncé ouvertement la corruption. Il a pris une part active dans la dernière campagne électorale et a dirigé tous ses efforts pour assurer le succès de notre cause.

M. Smart demande à faire un amendement et propose qu'une copie de cette résolution soit envoyée à la famille du défunt.

La résolution ainsi amendée est adoptée à l'unanimité et la Chambre s'ajourne au lendemain.

Pseudo-Législature.

Séance du 30 janvier.

SÉNAT.

M. Ingraham lit un article du *Picayune*, intitulé Massicot; contre Lewis, et le dénonce comme entaché de fanseté. Il n'est pas vrai, dit-il, que le Sénat ait enlevé cette affaire au comité des élections avant que le dit comité eut fait son rapport. M. Massicot a été admis, sujet à investigation, si l'élection lui est contestée.

Ingraham dit qu'il y a eu neuf enregistrements frauduleux dans le Septième et le Huitième Ward, et environ autant dans le Neuvième. Il n'est pas vrai que le comité ou le Sénat ait en tort d'admettre Massicot comme cela est représenté.

Le rapport du comité spécial sur les affaires de la Compagnie des Abattoirs recommande la modification de la loi qui a établi un monopole injuste et inconstitutionnel. Le prétexte de la santé publique était sans fondement en fait. Le rapport est adopté avec discussion.

M. Butler demande que le bill qui accompagne le rapport et qui amende la charte de la compagnie soit lu et imprimé.

M. Harris s'oppose à la présentation du bill pour le moment.

Par M. F. F. Hering, un bill établissant un bureau d'inspecteurs et de pesseurs de tabac. Envoyé à l'impression.

M. Shackburn appelle le bill accordant la loi du Homestead.

Le bill exempte de saisie et de vente les propriétés jusqu'à concurrence de $2000.

M. Ingraham propose un bill qui exempte de la taxe chaque propriétaire là somme de $500, ce qui, dans tout l'Etat, donnerait exempté à près de cinq millions.

Le bill est renvoyé au comité et le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE.

Par M. Moutaldo.—Un bill amendant et amendant la charte d'incorporation de la Compagnie d'amélioration des terres et canaux de la Louisiane.

Par M. Souer.—Un bill autorisant certaines personnes à poursuivre l'Etat.

Par M. Sewell.—Un bill pour forcer la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans, Mobile et Texas à rendre à l'Etat pour cancellation $3,800,000 de bons émis à la dite compagnie pour son stock, et pour qu'elle le représente; aussi pour forcer la dite compagnie à présenter un rapport sur ses affaires, sous peine de forfaiture de charte et d'exonération pour l'Etat qui ne serait plus obligé d'endosser ni d'émettre des bons pour la dite compagnie.

Par M. Rodrigues.—Un bill réorganisant les cours de district de la paroisse d'Orléans.

Par M. Laws.—Un bill nommant un comité joint pour examiner les affaires de l'asile des fous à Jackson. Déposé.

Par la cinquième judiciaire.—Rapport favorable est fait sur le bill pour réduire les dépenses de la ville.

Par M. Stewart.—Résolution portant que la société sur les aqueux et le drainage chemins est autorisé à examiner les affaires de la compagnie du canal de l'Iberville-Valsseaux et du Golfe du Mexique, avec pouvoir de citer les personnes et de requérir les papiers. Déposée.

Le bill pour payer les dépenses de la session extraordinaire passe avec quelques amendements.

M. Hahn présente un substitut pour la section 21 du bill incorporant la Compagnie du Chemin de fer Central en Louisiane.

M. William présente un amendement qui est adopté avec le substitut.

Plusieurs autres amendements relatifs au capital social, au temps pour commencer l'exécution de la voie et pour la finir, sont également adoptés.

M. Sewell, auteur de ces amendements ne fait plus d'opposition au bill et en demande l'adoption immédiatement. Il est adopté dans son ensemble et la Chambre s'ajourne.

TAPIS ET RIDEAUX.

17 Chartres...A. BROUSSEAU...17 Chartres

IMPORTATEUR ET MARCHAND En Gros et en Détail DE TAPIS.

TOILE CIRÉE pour parquet, NATTES, STORES, RIDEAUX Double, MATELAS pour Meubles et CARPETTES, etc., etc.

Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé.

CE Sirop est un médicament depuis longtemps accepté pour toutes les affections de la poitrine et du poumon, dont l'efficacité a été prouvée par plus de quarante années d'existence, et qui est toujours procuré les effets les plus bienfaisants dans les cas de rhume, de toux, asthme, bronchite, de laryngite, d'enfoncement, d'inflammation de la poitrine, de fièvre, de coqueluche, de grippe, etc., etc.

Il est très agréable au goût et ne fatigue jamais l'estomac, et nous le recommandons pour les enfants, les femmes et les personnes délicates.

PRIX, UNE PIASTRE LA BOUTEILLE.

S'adresser pour

Wyman & Co., Ball & Lyons; N. Y. Drug Co., Fredericks, Hertz & Co., Mc Mahon & Co., Richter & Co., Pappenheimer & Co., Mentzinger & Co., Fourchy, Fortier & Co., et par tous les principaux pharmaciens.

H. F. DUCONGÉ, Propriétaire,
No 30, Rue Bienville.

23 janv—1m—PP—Ju

Bals du Théâtre de l'Opéra.

UNE série de quatre BALS PARÉS et MASQUÉS sera donnée, au THÉATRE de l'Opéra, comme suit:

Le premier Bal aura lieu le SAMEDI, 18 janvier 1873, le DEUXIÈME, le TROISIÈME et le QUATRIÈME, le MARDI GRAS; le dernier, MERCREDI DE LA ST. JOSEPH.

Le prix du billet est de $5.

Les fonds seront sous la direction d'un Comité d'invitation.

Les dames qui désirent y assister sont priées d'envoyer leurs demandes de billets au bureau du Théâtre de l'Opéra, ou aux bureaux de Canonge et Soulhon.

H. DUCOTEL,
PIERRE FORTIER BAU,
Directeurs.

N. B.—Les demandes de location de voitures à la porte devront être adressées aux Directeurs.

31 janv—2t—MoVD

Archidiocèse des Mères Chrétiennes.

La Fête de la PURIFICATION DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE, aura lieu dimanche prochain, 2 février, à l'église des Mères Chrétiennes, la procession partira immédiatement après la grand'messe pour le parvis de la cathédrale et l'ordre à y prendre, sera celui ci-dessous:

1. Les Enfants de Marie.
2. Les Dames de la Société de Bienfaisance.
3. Les Dames de la Société de Charité.
4. Les Dames de la Société de Sainte Famille.
5. Les Dames de la Société de Sainte Anne.
6. Les Dames de la Société de Saint Vincent de Paul.
7. Les Dames de la Société de Saint Joseph.
8. Les Dames de la Société de Sainte Elisabeth.
9. Les Dames de la Société de Sainte Marie.
10. Les Dames de la Société de Sainte Thérèse.
11. Les Dames de la Société de Sainte Cécile.
12. Les Dames de la Société de Sainte Agnès.
13. Les Dames de la Société de Sainte Philomène.
14. Les Dames de la Société de Sainte Geneviève.
15. Les Dames de la Société de Sainte Catherine.
16. Les Dames de la Société de Sainte Rose de Lima.
17. Les Dames de la Société de Sainte Marguerite.
18. Les Dames de la Société de Sainte Madeleine.
19. Les Dames de la Société de Sainte Claire.
20. Les Dames de la Société de Sainte Anne.
21. Les Dames de la Société de Sainte Marie.
22. Les Dames de la Société de Sainte Thérèse.
23. Les Dames de la Société de Sainte Cécile.
24. Les Dames de la Société de Sainte Agnès.
25. Les Dames de la Société de Sainte Philomène.
26. Les Dames de la Société de Sainte Geneviève.
27. Les Dames de la Société de Sainte Catherine.
28. Les Dames de la Société de Sainte Rose de Lima.
29. Les Dames de la Société de Sainte Marguerite.
30. Les Dames de la Société de Sainte Madeleine.
31. Les Dames de la Société de Sainte Claire.
32. Les Dames de la Société de Sainte Anne.
33. Les Dames de la Société de Sainte Marie.
34. Les Dames de la Société de Sainte Thérèse.
35. Les Dames de la Société de Sainte Cécile.
36. Les Dames de la Société de Sainte Agnès.
37. Les Dames de la Société de Sainte Philomène.
38. Les Dames de la Société de Sainte Geneviève.
39. Les Dames de la Société de Sainte Catherine.
40. Les Dames de la Société de Sainte Rose de Lima.
41. Les Dames de la Société de Sainte Marguerite.
42. Les Dames de la Société de Sainte Madeleine.
43. Les Dames de la Société de Sainte Claire.
44. Les Dames de la Société de Sainte Anne.
45. Les Dames de la Société de Sainte Marie.
46. Les Dames de la Société de Sainte Thérèse.
47. Les Dames de la Société de Sainte Cécile.
48. Les Dames de la Société de Sainte Agnès.
49. Les Dames de la Société de Sainte Philomène.
50. Les Dames de la Société de Sainte Geneviève.
51. Les Dames de la Société de Sainte Catherine.
52. Les Dames de la Société de Sainte Rose de Lima.
53. Les Dames de la Société de Sainte Marguerite.
54. Les Dames de la Société de Sainte Madeleine.
55. Les Dames de la Société de Sainte Claire.
56. Les Dames de la Société de Sainte Anne.
57. Les Dames de la Société de Sainte Marie.
58. Les Dames de la Société de Sainte Thérèse.
59. Les Dames de la Société de Sainte Cécile.
60. Les Dames de la Société de Sainte Agnès.
61. Les Dames de la Société de Sainte Philomène.
62. Les Dames de la Société de Sainte Geneviève.
63. Les Dames de la Société de Sainte Catherine.
64. Les Dames de la Société de Sainte Rose de Lima.
65. Les Dames de la Société de Sainte Marguerite.
66. Les Dames de la Société de Sainte Madeleine.
67. Les Dames de la Société de Sainte Claire.
68. Les Dames de la Société de Sainte Anne.
69. Les Dames de la Société de Sainte Marie.
70. Les Dames de la Société de Sainte Thérèse.
71. Les Dames de la Société de Sainte Cécile.
72. Les Dames de la Société de Sainte Agnès.
73. Les Dames de la Société de Sainte Philomène.
74. Les Dames de la Société de Sainte Geneviève.
75. Les Dames de la Société de Sainte Catherine.
76. Les Dames de la Société de Sainte Rose de Lima